

LES MÈRES EN EMPLOI AUTONOME

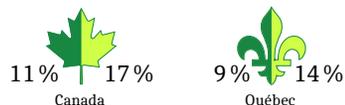
DÉFINITION

Les mères en emploi autonome «travaillent à leur compte». Elles sont considérées comme les seules «propriétaires» de leur entreprise, c'est-à-dire qu'elles en retirent les profits et qu'elles en subissent les pertes. Elles s'organisent pour exécuter un travail pour lequel leur client s'engage à les payer le prix convenu. Ce prix/salaire ne s'appuie pas sur les normes minimales du travail ni sur le taux d'un salaire minimum.

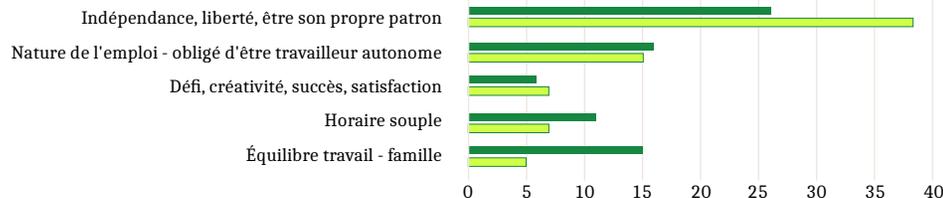
PORTRAIT STATISTIQUE

Proportion des **personnes travailleuses autonomes** parmi celles en emploi, **Canada et Québec, 2021**¹

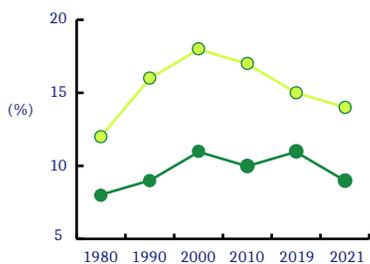
● Femmes ● Hommes



Motivations à choisir un **emploi autonome** parmi celles en emploi, Canada (2018)(%)²



Proportion des **personnes travailleuses autonomes** parmi celles en emploi, **Québec**³



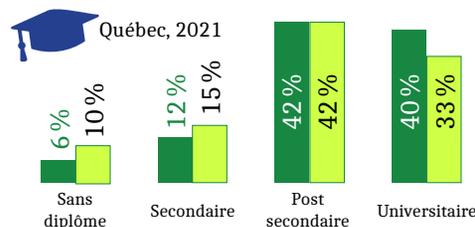
A mesure que les femmes intègrent le marché du travail, la part des femmes en emploi autonome (parmi l'ensemble des emplois autonomes) augmente régulièrement. Elle passe de 30% en 1990, à 34% en 2000, 35% en 2010, pour atteindre 39% en 2019 (37% en 2021).

Proportion des **personnes travailleuses autonomes** parmi celles en emploi, selon leur **groupe d'âge**, Québec (%)³

Groupe d'âge	Femmes		Hommes	
	2019	2021	2019	2021
24 ans et -	1	1	3	2
25-44 ans	10	8	13	11
45-54 ans	13	10	17	15
55 ans et +	16	16	26	24

En 2021, parmi l'ensemble des travailleuses autonomes, 41% sont âgées entre 25 et 44 ans (23% de 45-54 ans et 34% de 55 ans et +)

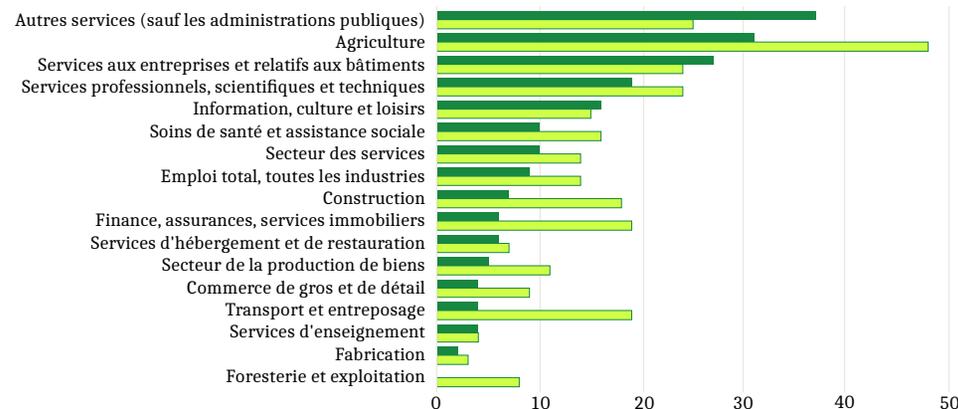
Proportion des **personnes travailleuses autonomes** selon leur **niveau d'études**³



Rares sont les travailleuses autonomes qui ont un diplôme secondaire (12%) ou qui sont sans diplôme (6%).

Le niveau d'études est lié au secteur d'activité des personnes en emploi autonome.

Répartition des **personnes en emploi autonome** par secteurs d'activité, Québec (2021)³



Pourcentage des **personnes en emploi autonome** selon la situation familiale, Québec 2008⁴

Les parents sont plus sujets à être travailleurs autonomes que les non parents.



Sources : 1. Statistique Canada (SC), Tableau 14-10-0027-01 2. SC - no 71-222-X au catalogue, Enquête sur la population active. 3. SC Enquête sur la population active, 2021, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). 4. Gagnon, S. (2009), Le marché du travail et les parents, Québec, ISQ.

ORGANISATION FAMILIALE et travail autonome

Devenir travailleuse autonome pour sa famille

Certaines femmes déclarent être devenues travailleuses autonomes au moment d'avoir des enfants pour une meilleure conciliation famille-travail. Ces femmes disent avoir cherché notamment à avoir des horaires de travail flexibles et la possibilité de travailler de la maison ou sur leur lieu de travail avec leurs enfants.

Devenir travailleuse autonome pour ne pas être « mère au foyer »

Un certain nombre de femmes qui pour diverses raisons n'ont pu concilier un emploi salarié et leurs charges familiales (pas de place en garderie, difficultés avec les horaires, enfant nécessitant des besoins particuliers, etc.), déclarent aussi être devenues travailleuses autonomes pour éviter d'être « mères au foyer ».



LES DÉFIS des mères en emploi autonome

Des défis PROFESSIONNELS

Être reconnue en tant que mère et entrepreneure

L'implication importante des mères dans les tâches familiales et domestiques constitue un frein important au développement de leur activité professionnelle. Parce que la frontière entre le travail et la famille a tendance souvent à devenir floue, les mères en emploi autonome sont confrontées à des conflits de loyautés diverses et de reconnaissances dans leurs rôles de parents et d'entrepreneures.

Une gestion difficile des horaires

Les mères en emploi autonome expriment souvent leurs difficultés à gérer leur temps auprès de leur famille et dans le travail. Ces femmes ont fréquemment des journées de travail plus extensives que les salariées, et exercent leurs activités de manière continue tout au long de la journée. En raison de l'attention à fournir aux enfants (notamment d'âge préscolaire qui ne vont pas à la garderie) tout en répondant aux demandes de leur clients, elles ont souvent tendance à être confrontées à des horaires de travail imprévus, à travailler de manière occasionnelle ou régulière le soir, la nuit, ainsi que le samedi et le dimanche.

Des défis ÉCONOMIQUES

Une précarité économique élevée

Les travailleuses autonomes peu diplômées ont généralement un salaire au taux horaire plus faible que leurs homologues salariées, tout en fournissant plus d'heures de travail. Cette forme d'emploi contribue ainsi davantage à une précarisation des conditions de travail de ces femmes en emploi, plus qu'au développement de leur autonomie financière.

Prioriser la famille aux dépens de profits professionnels

Généralement, les mères travailleuses autonomes disent chercher à passer plus de temps en famille, et ne veulent pas que la sphère professionnelle empiète trop sur leur vie familiale. Cette volonté réduit aussi leurs possibilités de profits financiers.



Des défis de SANTÉ MENTALE

Un épuisement professionnel et familial

Pour passer le plus de temps possible avec leurs enfants, de nombreuses travailleuses autonomes adoptent des horaires atypiques. Elles se retrouvent alors confrontées aux mêmes conditions de travail et d'épuisement physique et psychologique que les mères en emploi aux horaires atypiques (cf. fiche des mères aux horaires atypiques).

Une insécurité et un isolement liés au travail autonome

Le travail autonome peut générer un sentiment d'insécurité financière et d'isolement pour les femmes travaillant seules. Le sentiment de ne pouvoir compter professionnellement sur personne, mais aussi de vivre dans un espace de travail et de vie parfois étroit, pèsent également sur leur bien-être psychologique.

Un mal-être lié à un manque de reconnaissance sociale

Les préjugés et l'absence de reconnaissance sociale à l'égard de leur travail affectent aussi le bien-être de ces femmes. Le sentiment de devoir être disponible à tout moment pour tout le monde (famille, clients, amis, etc.) leur génère de l'épuisement physique et émotionnel.

Une absence claire des limites entre les sphères familiales et professionnelles

Les mères en emploi autonome doivent régulièrement gérer simultanément les sollicitations de leur famille et de leurs clients, ce qui leur procure des périodes de stress élevé et de fortes tensions. Ces périodes s'observent notamment quand les enfants sont malades, mais aussi plus récemment lors des confinements liés à la pandémie de Covid-19.

Des défis de genre dans le PARTAGE des charges

Si un emploi autonome peut aider à la conciliation famille-travail, il peut conduire aussi à une dépendance économique à l'égard du conjoint et à une plus grande charge des tâches domestiques, en raison notamment de la flexibilité des horaires.



Secrétariat à la condition féminine



Partage équitable des responsabilités familiales : sensibiliser et outiller les parents et les futurs parents, les pouvoirs publics et les employeurs, Gouvernement du Québec - Secrétariat à la condition féminine - Programme des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (projets 2019-2020)
Responsable scientifique: Laurence Charton, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique, Partenaire: Réseau pour un Québec Famille - <https://espace.inrs.ca/id/eprint/11890/>